

**RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS  
D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES  
2<sup>e</sup> cycle du primaire - 4<sup>e</sup> année**

*Voici comment votre enfant sera évalué cette année.*

**Moyens d'évaluation**

Les compétences et les connaissances seront évaluées par les enseignants tout au long de l'année à l'aide des moyens suivants : situations d'apprentissage et d'évaluation, travaux ou toutes autres tâches pédagogiques.

L'enseignant s'assurera d'avoir suffisamment de traces pertinentes, jugées les plus significatives, pour en faire l'analyse et porter son jugement professionnel.

**Commentaires**

Pour chacune des matières, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, selon le jugement de l'enseignant, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, communication mensuelle si l'enfant a un plan d'intervention, etc.

**Matières évaluées**

Les matières suivantes seront évaluées à toutes les étapes : français, mathématique, science et histoire/géographie. **Toutes les autres matières au programme de votre enfant seront évaluées selon la séquence indiquée à l'intérieur de ce feuillet.**

**Compétences autres**

Au cours des six années du primaire, les compétences autres devront être appréciées pour vous informer des attitudes et habiletés de votre enfant, et ce, à l'étape jugée la plus appropriée par l'enseignant titulaire.

**Élève en modification des attentes de programme**

Il est à noter que les informations contenues sur ce document ne s'appliquent pas aux élèves qui font des apprentissages modifiés à leurs programmes et qui sont consignées à leur plan d'intervention. Pour toute autre information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

## ÉVALUATIONS

### Épreuves suggérées par le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO)

**2<sup>e</sup> cycle (4<sup>e</sup> année) :** Les épreuves en français et en mathématique seront **obligatoires pour tous les élèves. Elles sont imposées par le MEQ et le CSSPO** et l'administration de ces dernières s'effectuera à la fin de l'année scolaire.

### Épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)

**2<sup>e</sup> cycle (4<sup>e</sup> année) :** Les épreuves obligatoires du ministère (MEQ) en français lecture et écriture seront administrées à la fin mai et en juin. Celles-ci compteront pour 20 % du résultat final de l'année.

### Épreuve obligatoire CSS des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO)

**2<sup>e</sup> cycle (4<sup>e</sup> année) :** L'épreuve obligatoire du CSSPO en mathématique sera administrée en juin. Le résultat alloué à cette épreuve sera comptabilisé dans le 60 % de la 3<sup>e</sup> étape, selon le pourcentage déterminé par l'école.

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

### Première communication

La première communication est un moyen de favoriser la collaboration entre l'école et la maison. Elle comporte des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Elle sera déposée sur Mozaïk portail parents au plus tard le 15 octobre 2023.

### Premier bulletin (20 % de l'année)


Ce bulletin couvre la période du 31 août au 10 novembre 2023. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents **le 17 novembre 2023** ou au plus tard le 20 novembre. **La visite des parents** est prévue dans la semaine du **13 novembre 2023**.

### Deuxième bulletin (20 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période du 13 novembre au 23 février 2023. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents **le 1<sup>er</sup> mars 2024** ou au plus tard le 15 mars 2023. Une rencontre ou un appel téléphonique est prévu pour les parents dont les enfants éprouvent des difficultés au niveau de l'apprentissage ou du comportement en février ou en mars 2024.

### Troisième bulletin (60 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période s'échelonnant du 26 février au 21 juin 2024. Il sera déposé sur Mozaïk portail au plus tard le 10 juillet 2024.

Disciplines du 2 <sup>e</sup> cycle		1 <sup>re</sup> étape (20 %)	2 <sup>e</sup> étape (20 %)	3 <sup>e</sup> étape (60 %)	Épreuves obligatoires	Les moyens suivants pourraient être utilisés pour évaluer votre enfant	
Français, langue d'enseignement	Lire	50 %	✓	✓	✓	4 <sup>e</sup> année Épreuve (MEQ) 20 %	
	Écrire	30 %	✓	✓	✓	4 <sup>e</sup> année Épreuve (MEQ) 20 %	
	Communiquer oralement	20 %		✓	✓		
Mathématique	Résoudre une situation problème	30 %	✓	✓	✓	4 <sup>e</sup> année Épreuve (CSSPO)	
	Utiliser un raisonnement mathématique	70 %	✓	✓	✓	4 <sup>e</sup> année Épreuve (CSSPO)	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais	50 %		✓	✓		
	Comprendre des textes lus et entendus	35 %		✓	✓		
	Écrire des textes	15 %		✓	✓		
Science et technologie	100 %	✓	✓	✓			
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	100 %	✓	✓	✓			
Éducation physique et à la santé	100 %		✓	✓			
Éthique et culture religieuse	100 %		✓	✓			
Arts	*Un choix {	Plastiques	100 %	✓		✓	
		Danse	100 %				
		Dramatique	100 %				
		Musique	100 %		✓	✓	
Compétences autres :	Exercer son jugement critique				✓	NOTE : Si NE (non évaluée) à la 1 <sup>re</sup> ou à la 2 <sup>e</sup> étape, l'étape 1 ou 2 vaut 25 % et la 3 <sup>e</sup> étape vaut 75 %. 	
	Organiser son travail						
	Savoir communiquer						
	Travailler en équipe						

\* Veuillez cocher un seul choix parmi les trois formes d'art.